

Dardilly, le 23 Mars 2012

- A l'attention :
- des responsables de laboratoire
 - des directeurs de l'établissement de santé
 - des correspondants locaux de réactovigilance

**Objet : Retrait CT0072B Gentamicine 30 (disques antibiotiques)
lot 1068119**

Madame, Monsieur,

Suite à des signalements d'incidents, une investigation technique a confirmé l'obtention potentielle de fausses résistances. En effet, certaines cartouches peuvent contenir des disques imprégnés à 15µg au lieu de 30µg.

- **de ne plus utiliser le lot 1068119 du CT0072B Gentamicine disques**
- **de détruire les tests restants et de nous retourner le certificat de destruction joint, par fax au 04 78 66 03 76.**
- **d'éventuellement en fonction des cas, reconsidérer les résultats rendus avec ce lot.**

L'AFSSAPS a été informée de cette communication

Notre assistance technique est à votre disposition si nécessaire au 04 72 52 33 73

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

MF MARQUET
Chef de produits

CERTIFICAT DE DESTRUCTION (à nous retourner même si vous n'avez plus de tests)

OXOID SA
6 route de Paisy
69571 DARDILLY CEDEX
Fax : 04 78 66 03 76

Je soussigné(e) :

- Déclare ne plus avoir de coffrets de ce lot de réactif
- Déclare avoir détruit coffrets de disques Gentamicine CT0072B
lot 1068119

Cocher la case adéquate pour le remplacement :

- Je désire un remplacement immédiatement
- Je désire un remplacement ultérieur joint à une prochaine commande

Date :

Tampon et signature du responsable :